

DEMARCHE DE FACILITATION STRATEGIQUE POUR LA GESTION DES BASSINS D'ALIMENTATION DE CAPTAGES D'EAU POTABLE

Restitution de l'audit patrimonial – Phase microsystemique
**DOCUMENT QUALIFIE PAR LES PERSONNES AUDITEES
PRESENTES A LA RESTITUTION DU 6 MAI 2022**

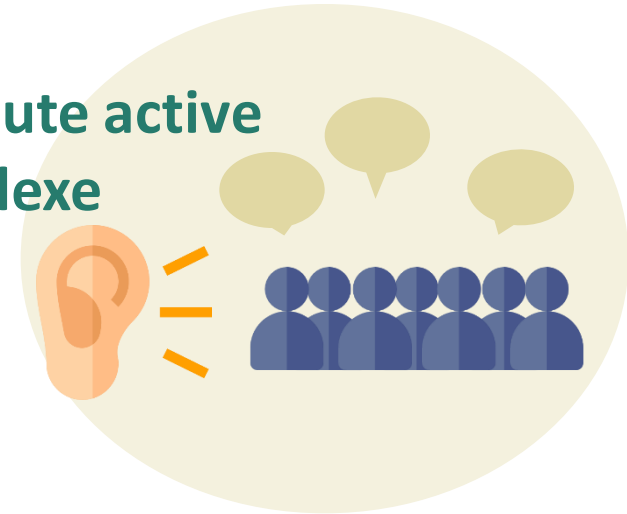
*Conditions et moyens d'une meilleure prise en charge de la qualité de
l'eau potable dans le bassin versant de l'Armançon :
quelles stratégies pour les acteurs du territoire ?*

INTRODUCTION

- 13 maître d'ouvrages réunis pour commanditer une « *Démarche de facilitation stratégique pour la gestion des bassins d'alimentation de captages d'eau potable* »
- « *Ces démarches BAC sont confrontées à des difficultés de mobilisation des acteurs du territoire, ainsi qu'à des programmes d'actions limités à la parcelle agricole. La prestation a pour objectif d'expérimenter, à travers la « facilitation stratégique », une approche complémentaire à l'étude BAC classique, afin de répondre à ces limites. »*

Pourquoi cette restitution ?

L'audit patrimonial est une démarche **d'écoute active**
des acteurs dans une situation **complexe**



Vous faites partie des 48 personnes qui ont été auditées de façon
confidentielle sur le problème suivant :

***Conditions et moyens d'une meilleure prise en charge de la qualité
de l'eau potable dans le bassin versant de l'Armançon :
quelles stratégies pour les acteurs du territoire ?***

Une séance de « qualification »

- L'équipe de facilitateurs a fait, sous sa responsabilité, une intégration des 48 entretiens, en s'efforçant de dégager ce qui semble « partageable » entre les personnes auditées ou ce qui pourrait l'être.
- Le document d'intégration est dense, les propos tenus ont été reformulés selon la grille d'analyse en quatre points :
identification, diagnostic, prospective, propositions d'action.
- L'équipe propose aux personnes auditées de « qualifier » cette intégration : retrouvez-vous les propos que vous avez tenus lors de l'entretien ? La présentation vous paraît-elle « honnête et fiable » par rapport à ce que vous connaissez de la situation ?

Une étape dans un processus

- Cette restitution est une étape importante pour la suite de la démarche.
- L'objectif de cette séance est que les personnes auditées puissent :
 - Constater ensemble comment les différentes personnes rencontrées posent le problème.
 - Formuler en présence des autres personnes auditées des améliorations du document d'intégration.
- Des groupes de travail par famille d'acteurs, puis par thématiques ont été proposés par l'équipe de facilitateurs aux commanditaires, pour parvenir à un « document d'engagement commun » sur la question posée.
- Ces groupes fonctionnent sur les mêmes principes que l'audit : confidentialité, libre engagement, respect des points de vue de chacun.

RESTITUTION SOUS LA FORME « IDPA »

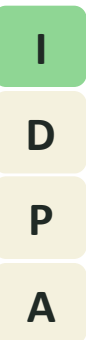
*LES DIAPOS SUR FOND BLANC REPRENENT LES PROPOS TENUS PAR
LES PERSONNES AUDITEES*

*LES DIAPOS SUR FOND ORANGE SONT UNE PRISE DE REcul
PROPOSEE PAR L'EQUIPE D'AUDIT*

Première partie :

Un problème d'eau potable qui s'impose au territoire dans une situation complexe

Identification de la situation, des acteurs, des problèmes, pour les personnes auditées



La vallée de l'Armançon : plusieurs territoires en un, une ruralité qui se transforme

Le territoire, selon les personnes auditées

I

D

P

A

Plusieurs territoires en un.

Le Tonnerrois, le Florentinois, la Champagne Humide et le Pays d'Othe.

- Qui regardent vers Paris et la Bourgogne.
- Principalement agricoles, avec quelques poches industrielles.
- Avec une tradition de « transit » (Canal de Bourgogne)
- Ils sont passés d'une **tradition de la polyculture élevage** et viticulture, qui subsiste par endroits...
- A un **développement de la culture céréalière**, avec des exploitations tournées vers « l'export » régional, national et international...



Un monde qui change..

- D'un côté un territoire qui vieillit et souffre économiquement ...
- Qui voit sa « civilisation rurale » et ses façons de voir le monde s'éloigner..

« C'est un monde qui s'en va ».

- Alors que le monde change et que **s'installent de nouveaux arrivants...**
- Témoignant de ses atouts.

*« On a un beau territoire, des ressources et un savoir-faire.
Il y a une belle carte à jouer ».*



La qualité de l'eau potable,
résultante d'un « comportement du
territoire » produit par de multiples
acteurs libres.

Les qualités en jeu, selon les personnes auditées.



Une affaire de spécialistes peu visible...

- Pour certains, la **qualité de l'eau** est avant tout une **affaire de normes**.
- De ce point de vue, des captages sont concernés pour ce qui est des **nitrates ou des produits phytosanitaires**.
- Cette approche par les normes est **une qualité positive pour les uns...**
- ...Et une **insécurité** pour d'autres :
 - « *Comment **s'adapter** à quelque chose qui **change** tout le temps ?* »
- Mais le sujet **ne mobilise pas** vraiment, sauf quand advient un problème ou une facture trop lourde.



Une réalité à la fois très concrète et qui questionne...

- Beaucoup expriment **un enjeu de confiance** : la qualité de l'eau va de soit tant qu'elle est buvable... ni trop chlorée, ni trop calcaire ou colorée.
- Dans cette perspective, pour certains, **la présence de nitrates** dans l'eau est **normale**, liée au cycle de l'azote.
- Mais des questions se posent sur **d'autres polluants** : plastique, médicaments...

I

D

P

A

De multiples facteurs jouent sur la qualité de l'eau au robinet

- La **qualité du sol**, sa capacité à être un **filtre** et son caractère « **vivant** » ou non,
- Ses caractéristiques **géologiques** : failles, argiles, karst, profondeur de la roche...
- Les caractéristiques **hydrographiques** : nappes d'eau, circulations et réseaux.
- La **qualité des captages et du réseau** (vétusté, dimensionnement, type de traitement, interconnexion, ...).
- Le **positionnement** des captages
 - « *A trois mètres près, un captage n'aura pas la même aire d'alimentation* ».



De façon assez partagée, la qualité de l'eau finale est la résultante de l'ensemble des activités humaines.

- Pour certains, le premier impact est celui des **activités agricoles** et en particulier de l'usage des **produits chimiques**, voire du simple **labour**.
- Mais pour beaucoup ce n'est pas le seul :
 - **Assainissements** (individuels et collectifs) ;
 - **Autres pollutions liées à des activités économiques** (rejets industriels à St Florentin, artisanat, A6 et SNCF, ...);
 - **Pollutions domestiques** (produits ménagers, contraception,...)
- A travers la qualité de l'eau se joue celle du **fonctionnement des activités humaines** sur le territoire.



Parler de la qualité de l'eau, c'est donc aussi parler d'autres qualités ...

- **Qualité de la santé** : quelle contribution de l'eau potable à la santé des habitants en général ?
- **Qualité de la réglementation** : comment l'ensemble de toutes les réglementations (agricoles, industrielles, environnementales...) se combinent ?
- **Qualité du sol** : quels types de cultures possibles avec quel rendement ? Quel stockage du carbone ? Quel degré de vie dans le sol ?....
- **Qualité de la valorisation économique** : quelle valorisation pour les productions alimentaires ? Pour les productions énergétiques ?...



Et, parler de qualité de l'eau potable, c'est aussi parler de ...

- qualité des **relations agriculture-société**,
- qualité de **la relation des habitants à l'eau** (importance de la pêche en particulier),
- **qualité de vie** dans le territoire,
- qualité des **stratégies économiques** (agriculteurs, entreprises)
- qualité des **politiques publiques**,
- qualité de la **biodiversité**,
- qualité des **paysages**...



Beaucoup remarquent que ces activités humaines sont le fait d'acteurs libres

- Un autre dimension importante mise en lumière :
- L'autonomie des différents acteurs, à prendre des décisions...
- ...et à mettre en œuvre des actions et des **stratégies efficaces** dans une **situation complexe**.



Une difficulté à définir l'échelle où se joue la qualité de l'eau

Les entités en jeu, pour les personnes auditées



Une question : l'aire d'alimentation de captage est-elle la seule échelle de la qualité de l'eau ?

- Pour certains, la notion **d'aire d'alimentation de captage** – avec son sous-sol et ses activités agricoles de surface - rend compte de l'entité où se joue la qualité de l'eau...
- Pour beaucoup, **d'autres réalités** sont à prendre en compte :
 - Complexité du **réseau hydrographique, entrelacé avec des réseaux artificiels** (canalisations) et des assainissements.
 - Pollutions advenant lors de la **distribution** de l'eau,
 - Superposition avec **d'autres réseaux**, comme le réseau **routier**.

I

D

P

A

Un sujet qui met en jeu des réalités intimes et patrimoniales

- Le pilotage des exploitations : une équation fine qui se construit dans **l'intimité des exploitations** et dont dépendent les pratiques agricoles.
- Des **réalités territoriales** : plaines céréalières autour de St Florentin, finage des communes, plateaux du Tonnerrois, zone AOC Chaource, parcellaire, ...
- L'importance des **forêts**, à la fois comme patrimoine territorial et contribuant à la qualité de l'eau.
- Des « espaces d'attachement », comme le **paysage et la commune**.
- Les captages en eux-mêmes sont une forme de **patrimoine communal** et peuvent donner lieu, via les interconnexions, à une forme de « **géopolitique de l'eau** » entre les communes.



Et des réalités régionales, nationales, européennes et mondiales

- Le **cycle de l'azote** est **ouvert** sur l'amont (apport d'azote en amont) et sur l'aval (circulation dans le bassin versant de la Seine).
- Certaines pollutions dépendent d'un **modèle de société** (médicaments, lessives, ...).
- Les **normes** de qualité de l'eau construites **au niveau national**.
- La majorité de la valorisation des productions agricoles locales **dépasse les limites de la vallée** de l'Armançon.
- **L'économie céréalière** construite au niveau **européen** et **mondial** : la PAC, le marché des céréales, les stratégies des coopératives agricoles...
- Les variations du **climat**.



Les élus locaux « activés » par un ensemble d'acteurs varié.

Les acteurs concernés, selon les personnes auditées.



Des habitants silencieux pour les uns, peu écoutés pour d'autres.

- Pour beaucoup « *Tout le monde est concerné* », comme consommateur et comme producteur de pollution.
- Propriétaires et associations foncières sont concernés plus indirectement par l'espace agricole, les chemins, l'accès aux rivières...
- **Les habitants souvent décrits comme relativement silencieux et peu concernés sur les questions d'eau, tant que la dégradation de la qualité reste invisible.**
- Pour certains, une **prise de conscience** de citoyens avec une demande d'information et de participation encore insatisfaite.
- Pour d'autres, **l'expression** d'une minorité concernée **bloquée** par le souhait de la majorité de ne pas mettre les agriculteurs à la peine.
- Pour d'autres encore, quelques associations portent, parfois de façon maladroite, des **demandes fortes sur l'environnement**.
- D'autres personnes auditées ont **du mal à identifier des associations** concernées.



Les agriculteurs (1)

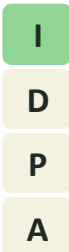
- Les **agriculteurs** sont souvent décrits comme « naturellement » concernés :
 - ils utilisent ou non les produits,
 - la population peut se retourner contre eux.
- « *Peu aiment traiter* », et ils se sentent concernés par l'eau potable, comme tout habitant des territoires.
- **L'apport** des agriculteurs au territoire est décrit de plusieurs façons : à la fois **alimentaire, économique**, mais aussi **paysager** et **patrimonial**.



Les agriculteurs (2)

- Pour certaines personnes auditées (y compris plusieurs agriculteurs), leurs **attentes** sont simples : un **système d'exploitation fiable et reproductible**, un **revenu**, toucher les primes PAC...
- D'autres font état de demandes plus « complexes » :
 - Demande de **qualité de vie**,
 - D'un **équilibre économique** viable,
 - D'un **respect de leur intimité** et de **leur autonomie** en tant qu'exploitant,
 - D'une **reconnaissance** de leur apport au territoire, une certaine quiétude...

« Ne pas avoir tout ce monde qui tourne autour de l'exploitation et la contrôle ».



Les maires et élus locaux

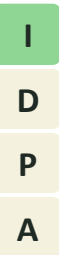
- Les maires : concernés au titre de leur **responsabilité juridique** (voire pénale, selon certains) :

« Je dois veiller à ce que tout le monde soit satisfait »

- Concernés par la **santé** de leurs administrés :

« L'eau potable, c'est une préoccupation constante ».

- Un rôle de **mise en relation** des habitants mais avec des **moyens limités** pour certains...
- ...et ils ne connaissent pas forcément les agriculteurs qui travaillent dans leur commune.
- Dans certains cas, ils entretiennent **eux-mêmes** les réseaux, avec les **fontainiers**, offreurs d'une **connaissance fine** du réseau et de son fonctionnement.
- Les **délégués** dans les syndicats d'eau : décrits comme ayant une **connaissance variable** de la situation.



Locaux et lointains, les syndicats et EPCI

- Les **communes**, traditionnellement **gestionnaires** et **proches** des citoyens...
- Se sont pour beaucoup progressivement **regroupées** en **syndicats**, le long de canalisations assurant **l'interconnexion** de leurs réseaux.
- Les syndicats des eaux sont évoqués comme des structures renforçant la **capacité d'action**.
- Pour certains, ceci se paye d'un **éloignement** du terrain et d'une moindre connaissance des réseaux, d'autant plus quand il y a une **délégation** de service public.
- Une montée en puissance souvent évoquée des **communautés de communes** qui prennent à terme l'ensemble des compétences liées à l'eau.
- **D'autres collectivités** évoquées comme jouant un rôle dans la gestion de l'eau : **SMBVA, Départements, Régions**.



Des acteurs étatiques aux préoccupations différentes

- L'ARS et la DDT, décrits comme plutôt en demande de **qualité de l'eau au robinet**.
- L'Agence de l'eau, plutôt en demande de **qualité des masses d'eau**.
- Plusieurs audits, d'horizons variés, ont exprimé une certaine **proximité** et une possibilité d'échanger avec les **services de l'Etat** dans l'Yonne.
- Pour d'autres, au contraire, la **Préfecture** et les services de l'Etat sont dans une posture **fermée** sur la question.

I

D

P

A

Les autres acteurs « macro »

- Les **chambres d'agriculture**, décrites par beaucoup comme des acteurs **incontournables**,...
- Offrant une **porte d'entrée** et de **l'appui technique** sur les questions agricoles du territoire.
- Avec, pour certains, des différences d'approche entre l'Aube et l'Yonne.
- **L'ONF** a été plusieurs fois cité pour ses offres et demandes sur la forêt.
- D'autres acteurs « macros » ont été cités : les **fabricants** de phytosanitaires, les **hydrogéologues**, les **syndicats** agricoles, les **coopératives** agricoles, les **laboratoires** d'analyse (eau, produits agricoles...).



Derrière la question de l'eau potable, des problèmes stratégiques qui semblent échapper aux acteurs des territoires de l'Armançon

Les problèmes, selon les personnes auditées



Des nitrates et des pesticides dans l'eau, un même problème vécu différemment...

- Pour certains, dégrader l'eau, c'est dégrader **la santé** : l'enjeu est de distribuer de l'eau de qualité.
 - D'ailleurs, certains estiment que remplacer l'eau du robinet par de l'eau en bouteille plastique n'est pas anodin.
- Pour d'autres, c'est dégrader **l'environnement**, l'enjeu est de rétablir la qualité des masses d'eau.
- Pour d'autres, c'est un problème de **qualité de vie** qu'il faut maintenir pour le citoyen, avec un enjeu **de paix du territoire**.
- Pour d'autres un captage pollué est une menace sur **un patrimoine des communes** et sur leur **autonomie**.



Une ampleur du problème qui fait débat (1)

- Pour certains, il n'y a **pas** vraiment **de problème** sanitaire significatif lié à l'eau potable.
- D'autres s'inquiètent des **effets cocktail**, des **médicaments** dans l'eau, non traités par les stations d'épuration.
- Pour d'autres, le problème est le **manque de recul** et la méconnaissance du sujet ou de la situation réelle.
- En particulier, avec la **complexité** du fonctionnement du sol et du sous-sol : l'identification de la source des problèmes est un problème.
- Enfin, certains ont peur qu'il n'y ait de toute façon **pas de solution**, en tout cas pas instantanée.

I

D

P

A

Une ampleur du problème qui fait débat (2)

- Dans cette perspective, le **sens de la norme** peut poser question :
« *A-t-on déjà vu quelqu'un mourir d'une eau avec des nitrates ?* »
- Certains se demandent même si on **ne crée pas un problème** de toute pièce :
 - soit en anticipant d'éventuels problèmes,
 - soit en faisant évoluer la précision des analyses ou encore en fixant des normes qui changent souvent ...
...et sont vues comme de plus en plus incompatibles avec le niveau d'activité du territoire, en particulier l'activité agricole

I

D

P

A

Un problème de distance mise entre l'habitant et l'eau

- Les abonnés reçoivent l'eau et **ne voient pas les problèmes** vécus par les acteurs directs de la gestion de l'eau potable.
- Ils sont mis « *devant le **fait accompli*** », ils voient dans leur facture qu'il y a eu un dépassement mais ils ont déjà bu l'eau...
- Un signe inquiétant : l'augmentation du nombre de factures d'eau impayées.
- La **réalité** du réseau physique **ressurgit** avec des **problèmes** de pollution ponctuelle, de turbidité voire de rupture d'approvisionnement en été (des « *piscines qui vident le château d'eau* »).
- ... avec des **plaintes** sur la qualité, le prix et la disponibilité de l'eau.
- Les **élus encaissent** le coup comme ils peuvent.

I

D

P

A

Du côté agricole, un problème d'équilibre à piloter (1)

- Pour certains, le **prix** du blé oriente les **stratégies** d'exploitation vers un modèle (blé/orge/colza) tourné vers **l'export** et **difficile** à remettre en cause.
- Pour certains, le problème est celui de **l'inadaptation de l'agriculture au territoire** : les variétés de céréales ne correspondent pas au sol et il n'y a pas de circuits économiques pour des productions locales.
- Pour d'autres (agriculteurs et non agriculteurs), il y a **un problème d'échelle** : les grosses exploitations pourraient difficilement bien faire les choses au niveau agronomique.



Du côté agricole, un problème d'équilibre à piloter (2)

- Des problèmes de **déséquilibre** global du **cycle de l'azote**,...
- En particulier pour les systèmes céréaliers à faible rotation et certains céréaliers Bio :
 - exportation de paille,
 - faible taux de matière organique dans le sol,
 - lixiviation excessive...
- Un problème initial pour certains : l'azote **mis en avance** en fonction de la prévision de rendement relèverait de « *quintaux impossibles* ».
- Et certains notent que les **stratégies** des agriculteurs peuvent être **mises à mal par le dérèglement climatique**.



La réglementation percute l'équilibre des exploitations.

- Pour certains, la **réglementation** sur les nitrates et les pesticides n'est pas toujours adaptée à la réalité d'une exploitation :
 - interdiction de fertiliser les couverts,
 - de faire 100% de légumineuses avant orge,
 - fertilisation des colzas,
 - coût de la mise aux normes des fumières,...
- Mais certains incriminent aussi un **marché dicté par les fabricants** : « *on supprime les phytos qui ne sont pas chers* ».
- Certains déplorent que **l'agriculture de conservation** des sols ne soit **pas reconnue** à sa juste valeur et qu'elle soit **menacée** par une **interdiction du glyphosate**.
- Pour certains, la **réglementation** donne ainsi une impression de **négation du savoir-faire** de l'agriculteur.



Un nombre important de personnes auditées jugent injuste de pointer du doigt les seuls agriculteurs

- Une **dégradation** des **rappports humains** et un « **agribashing** » pour certains.
- La qualité des relations en milieu rural **tient encore bien** pour d'autres.
- C'est plus un climat **national** qui **change** et qui **déteint** par endroits.



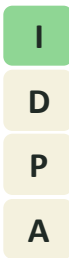
Des problèmes autour de la responsabilité

- Certains, agriculteurs ou non, pointent des **problèmes de comportement** d'agriculteurs qu'ils jugent **non respectueux** de l'eau.
- Mais pour un nombre important de personnes rencontrées, pointer les agriculteurs comme seuls coupables d'un problème jugé sociétal, complexe et multifactoriel, est aussi un problème ...
- ...alors que la plupart du temps ils respectent la réglementation.
- Le constat qu'il est très difficile de demander aux agriculteurs actuels de se mobiliser dans certaines situations où :
 - ce sont **des pollutions historiques** (atrazines) dont ils ne sont objectivement **pas responsables**
 - et/ou pour atteindre des taux de nitrates inférieurs à la norme.



Un problème stratégique plus global pour les territoires de l'Armançon (production, valorisation...) (1)

- Des **problèmes avec les réseaux** :
 - Difficultés **d'approvisionnement** local (chanvre, lait, méthanisation).
 - Difficulté à **valoriser** la qualité en circuit long (Poulet bien-être de Duc, CRC d'Ynnovae).
 - Difficultés **logistiques** pour le bio qui découragent l'investissement.
- Et un problème de **prix** : le consommateur n'est pas prêt à payer pour des pratiques qui préservent la qualité de l'eau.
- Et pour certains, les **nitrate**s sont **nécessaires** si le modèle économique pousse au volume.



Un problème stratégique plus global pour les territoires de l'Armançon (production, valorisation) (2)

- A côté **d'autres problèmes** (artificialisation des sols, érosions, dégradation des forêts, biodiversité, problèmes sur les poiriers, perte de qualité de vie,...)...
- ...un **problème stratégique global** pour certains, la France et ses territoires n'ont pas de projet défini : Quelle agriculture ? Quelle économie ? Quels paysages ? ...
- **La définition de cette stratégie échappe aux acteurs du territoire** eux-mêmes, en particulier les agriculteurs.



Le « problème des problèmes », pour les personnes interrogées



- Quelques personnes ne voient pas réellement de problème de fond et d'autres voient un problème particulier...
- Pour un nombre important de personnes rencontrées, le problème de fond ce sont **les modèles ou les habitudes en place et la difficulté à les changer.**
- Certains pensent qu'au fond l'eau potable d'aujourd'hui ne répond pas à ce dont a besoin l'être humain dans sa globalité.
- Pour beaucoup d'autres, le problème de fond est **la difficulté à prendre en compte toute la complexité du problème**, à vouloir gérer cette complexité avec des normes ou des solutions simples.
- Avec comme corollaires :
 - La difficulté à prendre en compte **le décalage temporel** entre l'utilisation de produits et les pollutions dans l'eau,
 - La difficulté à **construire une vision globale** du problème,
 - La difficulté à **travailler ensemble** dans un contexte multiacteurs.



Pour l'équipe d'audit

- Les habitants et les territoires de l'Armançon reliés **physiquement** par l'eau potable (canalisations) et « **morale**ment » par un problème : la présence de nitrates et de pesticides.
- Les paramètres de ce problème principalement **définis par l'extérieur** (réglementation, économie et consommation).
- A travers les pesticides se joue le comportement de l'ensemble de la société vis-à-vis de l'utilisation de produits chimiques.
- A travers les nitrates se joue de façon extrêmement complexe le cycle de l'azote...
- ...et plus encore un **éventuel « projet »** pour l'agriculture et les entreprises qui valorisent les productions agricoles dans les territoires de l'Armançon.



Pour l'équipe d'audit

- Limiter l'azote c'est définir le type d'agriculture, son intensité, sa destination...
- A travers la pollution des nitrates, le message envoyé à la majorité des agriculteurs engagés porte sur leurs choix patrimoniaux et stratégiques.
- Les agriculteurs rencontrés en ont assez de porter tout le poids du problème de pollution...
- ...et le reste des personnes auditées reconnaît qu'ils n'ont pas à tout endosser.
- L'absence de solution miracle est largement partagée, comme le souhait d'agir.
- Le territoire est démuni face à tant de complexité.
- Cette situation dépossède les gens de leur liberté d'action : quelle est leur capacité d'agir sur ces ensembles complexes qui jouent sur la qualité de l'eau potable ?



Une difficulté pour les acteurs à définir des stratégies communes et à les mettre en œuvre

Diagnostic de l'action engagée, pour les personnes auditées



Les acteurs actifs et leurs actions

Selon les personnes auditées



Une gestion quotidienne souvent discrète par les élus et les syndicats d'eau

- La principale arme des collectivités : **jouer sur le prix de l'eau** pour faire face aux dépenses d'investissement.
- Les grands syndicats d'eau agissent dans la discrétion pour faire des interconnexions, mettre en place des traitements...
- Des actions de communication et d'alerte d'élus auprès des habitants.
- D'autres actions des communes : études sur l'assainissement individuel, arrêt de l'utilisation des pesticides, hydraulique douce...
- **Quand il y a un problème, dans certaines communes, le maire et le fontainier se débrouillent**, pour que ça tienne tant bien que mal...
- Et les élus sont souvent seuls face à leur responsabilité territoriale et aux autres acteurs.

Certaines associations, certains habitants actifs sur le sujet de l'eau

- De nombreuses personnes auditées décrivent **une « non-gestion » généralisée de l'eau potable par les habitants.**
- En particulier sur les assainissements.
- D'autres dénoncent un « **manque de démocratie** » sur le sujet de l'eau.
- **Des habitants agissent à leur niveau** : ils achètent de l'eau en bouteille, mettent aux normes leur assainissement individuel, arrêtent de mettre des pesticides dans leur jardin, économisent l'eau potable...
- Des associations se vivent comme des « **lanceurs d'alerte** » sur la pollution et tentent de faire remonter des problèmes.
- Les **écoles** sont citées comme des acteurs actifs pour la sensibilisation à l'environnement.
- **Des portes ouvertes** dans les fermes, vécues comme très positives par les agriculteurs qui en parlent.

I

D

P

A

Des actions d'agriculteurs qui peuvent être bénéfiques pour l'eau potable mais qui ne sont pas nécessairement construites pour cela

- Beaucoup d'agriculteurs sont actifs individuellement.
- Ils sont souvent accompagnés par des acteurs départementaux ou régionaux.
- Des **stratégies globales d'exploitation** suscitent le débat entre eux : adéquation entre projet personnel, qualité des terres, opportunités économiques, contraintes réglementaires.
- Tout **un panel de pratiques** : couverts, non labour, calcul des reliquats d'azote, agriculture de précision, etc.
- Pour certains, le **bio** est une **réponse naturelle**, pour la qualité de l'eau, mais aussi pour **la tranquillité relationnelle** qu'il apporte vis-à-vis de la société.
- Pour certains, le changement de pratiques est surtout tiré par des aides financières (notamment de la PAC).
- Certains remarquent que **la distribution des aides pose un enjeu d'équité** : pourquoi privilégier les agriculteurs ayant des terres dans les BAC en laissant les autres de côté ?

Des entreprises des territoires de l'Armançon sont actrices de l'eau potable directement ou indirectement

- Souvent, **les entreprises, les commerces et artisans** des territoires de l'Armançon sont consommateurs d'eau potable et mènent des actions propres dans le domaine (traitement de l'eau).
- Plusieurs entreprises locales offrent des valorisations que certains estiment compatibles avec une meilleure qualité des masses d'eau : CERES à Germiny, AOC Chaource, Géochanvre à Tonnerre...
- Pour certains, **coopératives céréalières et négociants** ont tendance à agir avec pour seul objectif le volume.
- Plusieurs démarches des coopératives citées : pour se passer du métazachlore sur le colza, sur le Bio et le label CRC.
- Des commerces à Tonnerre mettent en avant les produits locaux.
- Le machinisme agricole est un acteur important pour certains pour l'optimisation de l'utilisation des phytos.



Les démarches BAC, des processus « volontaires obligatoires », entre mobilisation des acteurs et déstabilisation de leurs équilibres fins

Les acteurs actifs et leurs actions, selon les personnes auditées (2)

Les démarches BAC découlent du système d'alerte bien rodé mis en place par l'Etat

- La **DDT et l'ARS** portent l'alerte sur un dépassement des seuils.
- La **Préfecture** met en demeure les collectivités locales, et donc les élus, de faire le nécessaire pour repasser sous les seuils.
- Une démarche **d'aire de captage** s'enclenche.
- Pour bénéficier de financements, les collectivités se tournent vers **l'Agence de l'eau**, qui a son propre cahier des charges pour octroyer des financements.
- Son aide est conditionnée à la mise en place d'une **animation agricole** pour agir via l'adaptation des pratiques agricoles, et à la participation d'un co-financier.
- La procédure d'étude BAC prioritaire passe alors par **4 étapes** : une étude hydrogéologique, un diagnostic des pressions, la production d'un plan d'action, une concertation pour sa mise en œuvre.



Des démarches longues, difficiles, pas toujours cohérentes entre elles...

- Les bureau d'études sont loin de toujours donner satisfaction.
- Pour certains, les résultats de l'animation agricole ne sont pas à la hauteur des attentes.
- Cependant, plusieurs acteurs rencontrés soulignent la qualité de l'écoute offerte avec l'animation SMBVA.
- Des « postures » dans le monde agricole et des postures d'élus agacent certains.
- Un **sentiment d'échec**, de ne pas trouver de solution.
- Certains déplorent un manque de retour d'expérience entre les BAC.

- Pour beaucoup de personnes auditées (mais pas toutes) **l'échelle du BAC n'est pas pertinente pour trouver des solutions** et la démarche de facilitation doit donner des pistes pour la dépasser...

I

D

P

A

Elles font émerger quelques pistes mais laissent beaucoup de question en suspens.

- Des démarches souvent citées font débat : BAC de Briennon (INRA), BAC de Chailley (paiement des semences), Captages des Eaux de Paris...
- Qui pour certains fonctionnent quand les agriculteurs sont respectés comme des acteurs responsables : « *que l'on définisse des objectifs et que l'on nous laisse libres sur les moyens* ».
- **Il y a des pistes à débattre qui sont sur la table** pour les zones rapprochées : non-production, pâturages itinérants, panneaux solaires, cultures à bas intrants, couverts permanents, méthanisation...
- **Et de nombreuses questions laissées en suspens :**
 - Pour les élus, la question de **l'arbitrage** entre une démarche de long terme et des solutions d'interconnexion à plus court terme.
 - La question du « **volontariat sous contrainte** » des agriculteurs : « *on nous demande un service et en même temps on nous tape dessus* »
 - La question de la participation des acteurs des **filières**.
 - La question de la participation des **abonnés** de l'eau.
 - La question du mode de **décision** sur les actions.

I

D

P

A

Un système décrit comme bloqué, ne favorisant pas la prise d'initiative

Fonctionnement du système d'acteurs actifs

Un « cadre du problème » prédéfini sur lequel il est difficile de dialoguer

- Un système d'acteurs actifs peu lisible, fonctionnant en silo
- Un système éclaté géographiquement au sein de la Vallée de l'Armançon entre ses différents territoires.
- Avec des collectivités en charge de l'eau en pleine réorganisation.

- Le financement de l'Agence de l'eau est conditionné à une action de temps long, ...
- ... alors que la demande de l'ARS et de la DDT porte sur une mise aux normes rapide de l'eau au robinet.

- Le « cadre du problème » s'impose ainsi aux acteurs locaux, qui doivent s'y adapter mais ont peu de marge de manœuvre pour le redéfinir :
 - « D'un côté, on nous dit qu'il faut faire un BAC sur plusieurs années, de l'autre que la qualité de l'eau au robinet doit être revenue à la norme au plus vite ».



Un système agricole et industriel où les logiques de chacun se rencontrent peu

- Une gestion effective des agriculteurs au niveau de l'exploitation, basée sur **l'essai/erreur** avec un nombre limité d'essais.
- Certains **décrivent des agriculteurs** coincés dans des systèmes économiques, ne les incitant pas à prendre des risques : « *on va vers le plus rentable* ».
- **Le système d'acteurs agricoles local a du mal à se fédérer, à travailler ensemble**, chacun est dans sa propre logique.
- **Les grands opérateurs de marché agricole grossissent**, certains s'éloignent de plus en plus du territoire avec les fusions de coopératives.
- Les petits opérateurs économiques plus proches ont **du mal à faire partager leurs logiques** aux agriculteurs.

Les gens se parlent mais les projets ne sont pas « portés » par les acteurs

- Selon certains, « *une sorte d'entente entre les élus, l'administration et les tenants du monde agricole* ».
- Pour d'autres, plutôt des questions de concurrence entre structures qui contribuent à bloquer le système.
- Dans ce système, **le SMBVA** vu comme voulant faciliter l'action sur l'eau potable mais aussi comme ayant une action sur les écosystèmes aquatiques qui peut brouiller son image auprès des élus et des agriculteurs.
- **Pour certains, ce système fonctionne sur la contrainte, épuise la motivation et casse l'envie à agir.**
- Un problème plus général de **difficulté à réaliser des projets** dans les territoires de la vallée de l'Armançon.
- Le projet « 360° Tonnerrois », par exemple, reconnu comme une bonne initiative, bute pour certains sur la difficulté à faire émerger des porteurs de projets.

Au final, l'eau arrive toujours au robinet mais sans espace stratégique pour ouvrir la question au-delà des seules pratiques agricoles.

Evaluation de la gestion effective du problème

Une eau dans les normes arrive au robinet, mais certains se demandent pour combien de temps encore.

- Pour la plupart des audités, la qualité de l'eau reste problématique.
- On joue sur tous les fronts du réseau (couplage, traitement, bricolage) pour rester dans les normes.
- Certains constatent une méconnaissance de tout ce qui se fait.
- D'autres ne comprennent pas que l'Etat ne mette pas le holà à certaines pratiques.
- Finalement, la qualité de l'eau est prise en charge : elle est disponible au robinet.
- Il y a tout de même des communes pour lesquelles il y a des distributions d'eau en bouteille tous les étés.
- Et certains projettent cet échec dans l'avenir : les crises qualitatives et quantitatives à venir ne sont pas anticipées.

Comment ouvrir cette question de la prise en charge de la qualité de l'eau potable au-delà du cercle habituel ?

- Pour les agriculteurs rencontrés, personne ne semble réellement reconnaître leurs efforts, ni l'Etat, ni les collectivités, ni les habitants....
- ... ce qui crée **de la frustration voire de la rage...**
- **Un besoin de libérer les énergies**, de débloquent les projets, de leur donner un sens territorial, plutôt que d'empiler les contraintes.
- Or, il n'y a pas de négociation ni de portage politique de ce que l'on veut sur les territoires, ni d'auto-équilibre.
- Mais pour certains, plutôt une « *gestion par tableau Excel* », il faut faire ce qui est prévu, sans s'adapter.
- Certains constatent la **difficulté à ouvrir cette question de l'eau potable au-delà du cercle qui la prend en charge habituellement...** et pourtant la nécessité de le faire, d'écouter chacun à égale dignité.
- La démarche actuelle aura un intérêt si elle peut ouvrir cet espace de discussion.

I

D

P

A

Pour l'équipe d'audit

- L'eau active chacun dans l'action sur un problème différent :
 - L'agriculteur dans une équation entre rentabilité, insertion locale et qualité de l'environnement.
 - L'élu dans son souhait de donner de l'eau aux administrés, de gérer la qualité du territoire et de minimiser son risque juridique.
 - L'agence de l'eau dans sa mission de restauration des masses d'eau.
 - Les animateurs dans leur mission de déploiement de la stratégie de l'agence de l'eau.
 - L'ARS dans sa mission de garantir la qualité sanitaire de l'eau.
- Tous sont interreliés : on ne résoudra pas « le problème de l'eau » si on laisse de côté un de « ces problèmes de l'eau ».
- Il manque un étage pour que « ces problèmes de l'eau » dialoguent et se coordonnent.
- L'enjeu est que l'eau ne soit pas seulement le problème de l'ARS, celui de l'Agence, ou celui des agriculteurs ou des élus, mais celui de tous.



Pour l'équipe d'audit

- Les élus apparaissent comme étant les seuls en position d'animer la construction de ce cadre commun.
- En effet, les acteurs ont les élus comme point d'entrée commun dans ce sujet, tant ceux qui les activent (Etat, ARS, Agence de l'Eau), que ceux qui sont activés par eux (agriculteurs, animateurs).
- Et l'étage de référence est celui du territoire, au nom duquel ils sont les seuls à pouvoir inviter à une co-construction.



Un avenir incertain qui
risque d'échapper aux
acteurs du territoire s'ils
n'arrivent pas à se mobiliser.

Prospective, pour les personnes auditées

Des horizons incertains

Les horizons spatiaux et temporels, pour les personnes auditées



Un horizon temporel marqué par des échéances à court et moyen termes et des incertitudes à long terme

- Un horizon à **5 ou 10 ans** : suffisant pour voir un changement de dynamique, de pratiques agricoles, un impact.
- Un horizon **beaucoup plus court, à un an**, lié à des changements administratifs (PAC, compétence eau).
- **Un horizon générationnel** chez les agriculteurs, entre 10 et 20 ans, nimbé de **beaucoup d'incertitudes** sur la réglementation et le marché...
- ... qui permet de laisser le temps que les choses se mettent en place.
- Un horizon plus long, à 50 ans, lié au changement climatique.

I

D

P

A

Un horizon spatial assez indéfinissable

- Pour certains, le **BAC est la référence**.
- Une difficulté pour beaucoup à se projeter au-delà de leur **secteur proche** :
« Ce n'est pas à l'échelle du bassin versant de l'Armançon car c'est trop gros, pas à l'échelle de la commune non plus car c'est trop petit. »
- Il y aura l'espace de la compétence « eau potable » **théorique et effective**.
- L'avenir va se jouer **à de multiples niveaux** en même temps, des territoires de l'Armançon aux grands enjeux nationaux, européens ou mondiaux (marché et réglementation).

Le scénario tendanciel : entre stagnation, prise de conscience et dégradation générale de la société locale sous la pression des grandes évolutions internationales

Scénario tendanciel, selon les personnes auditées

- Le scénario tendanciel est souvent celui d'**une stagnation**.
- **Des optimistes** : les actions vont se poursuivre, prise de conscience grandissante sur ces questions.
- Changements de pratiques agricoles avec le changement de génération, des avancées technologiques.
- **Des pessimistes** : les systèmes agroalimentaires vont évoluer vers une industrialisation peu favorable à la qualité de l'eau, l'Etat serrer un peu plus la vis, les territoires être démunis, le prix de l'eau augmenter, la gestion de l'eau privatisée.
- **Une grande incertitude**, un moment charnière où les territoires de l'Armançon peuvent basculer dans un sens ou dans un autre (et pas tous dans le même sens), où il y a des opportunités à saisir.

I

D

P

A

Des habitants et des agriculteurs
déconnectés des réalités des
territoires, des questions d'eau qui
remettent en cause la possibilité
même d'y vivre.

Scénario négatif, selon les personnes auditées

- **Un passage en force réglementaire** au nom de la qualité de l'eau sans tenir compte de toute la complexité de la question. Sans résultats, sans reconnaissance des efforts déjà fournis.
- **L'effondrement de l'agriculture** : des systèmes céréaliers dominants qui vont dans le mur agronomiquement, les agriculteurs se déconnectent du territoire ; l'élevage disparaît, même en Champagne Humide, et avec lui les dernières entreprises de transformation. La vocation nourricière de l'agriculture est oubliée, les prix du Bio s'alignent sur ceux du conventionnel.
- Au final, une **aggravation continue des territoires de l'Armançon**, où les questions d'eau sont une limite à la vivabilité : ils perdent leurs dernières caractéristiques rurales, ne peuvent plus s'approvisionner en eau normalement, ni en qualité ni en quantité, et ils se vident de leurs habitants.
- Certains étendent ce scénario noir au pays et au monde.

I

D

P

A

Le scénario positif : une mobilisation de tous les acteurs des territoires de l'Armançon qui donne des résultats tangibles

Scénario positif, selon les personnes auditées

- Une évolution des pratiques agricoles vers **une diversité de solutions** (technologiques, agronomiques, économiques...)
- Avec **un soutien financier** aux agriculteurs et la construction de filières locales d'excellence adaptées aux territoires de l'Armançon.
- Des actions ensemble au sein de la société locale pour **un bénéfice commun**.
- Avec des agriculteurs reconnus comme gestionnaires en dignité de la qualité de l'eau : « *arrêter de tout codifier* »
- **La mobilisation du « territoire »**, plus uni pour des projets qui se réalisent et qui donnent des résultats tangibles.
- **La présente démarche est positive**, avec des solutions pour l'eau et de la sérénité dans les rapports entre les acteurs sur l'eau potable.

Les grands enjeux, pour les personnes auditées

- Le passage à l'action
- Le fonctionnement ensemble au bon niveau
- La complexité de la situation
- Le respect de l'identité des agriculteurs :
« *ne pas briser les rêves des jeunes qui veulent être agriculteurs* »
- Le financement des actions
- L'éducation, la sensibilisation, la communication
- La confiance entre les acteurs des territoires de l'Armançon autour des questions d'eau

Les menaces, pour les personnes auditées

- Des évolutions en agriculture vues comme des menaces : la baisse des aides (Bio), des aberrations agronomiques, la reprise des exploitations par des agriculteurs extérieurs...
- Des projets, des modes de fonctionnement dans le territoire sont vus comme des menaces : « *si on ne réfléchit pas de manière plus cohérente, on va dans le mur.* »
- Des fonctionnements de la société française en général vus comme des menaces : les lobbys, la lenteur administrative, les contradictions du consommateur...
- Des grandes menaces économiques et environnementales : baisse de la biodiversité, changement climatique, pollutions anciennes, prix de l'eau



Les atouts, pour les personnes auditées

- Certains n'identifient pas d'atouts.
- Des atouts au sein de l'agriculture locale : « *il y a pleins de trucs qui vont dans le bon sens* »
- Les jeunes, la beauté et les produits des territoires de l'Armançon.
- Pour certains, les enjeux sont tels qu'on va finir par se mettre en marche et trouver des solutions.
- Pour certains, les gens ont envie de se re-rencontrer avec le covid.
- La démarche des maîtres d'ouvrages, perçue positivement pour reposer le problème.

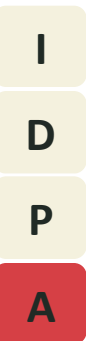
Pour l'équipe d'audit

- La tendance : l'incertitude généralisée.
- Un espace de transit, sans identité forte, **plus vulnérable aux grandes évolutions actuelles** : les agriculteurs et les habitants, venus peu à peu de l'extérieur, peuvent perdre le contact avec la réalité du terrain, et le réchauffement climatique fait planer un risque de pénurie d'eau potable.
- C'est une **crise patrimoniale profonde** dans des territoires qui perdent les derniers avantages de leur ruralité.
- Le scénario positif : avant tout une plus grande « **unité** » entre les acteurs et l'idée que les atouts des territoires ruraux redeviennent attractifs.
- La démarche : plutôt bien perçue même si certains ne se font pas trop d'illusions.
- Tout le monde attend de voir s'il finit par vraiment sortir du concret de cette démarche.



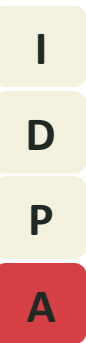
Le chemin de la co- construction local-global semble possible

Proposition d'Actions



Une exigence très partagée d'écoute, de respect et de co-construction

- Accepter d'écouter les autres, se connaître et se comprendre, écouter le terrain.
- **Identifier et partager les problèmes**, définir ensemble le but que l'on veut atteindre, de façon réaliste.
- Avoir une entrée territoriale et transversale du sujet.
- Prendre le temps, « *ne pas confondre vitesse et précipitation* ».
- Impliquer tout le monde, la population, mais pas n'importe comment.
- **Travailler à un projet dont tout le monde sera bénéficiaire.**
- Aborder la question de l'évolution des pratiques agricoles par l'accompagnement plutôt que la contrainte, en lien avec la consommation.
- Agir effectivement, avancer en jouant dans les marges de manœuvres existantes plutôt que de tout détruire pour reconstruire.



Des objectifs assez partageables sur la qualité de l'eau et du territoire

- Rétablir la qualité de l'eau, avec des objectifs atteignables et des résultats visibles.
- Mettre en place un suivi de l'eau et être plus réactif en cas de problème.
- Economiser l'eau.
- Se positionner sur l'ensemble des ha concernés par les captages.
- Un aménagement du territoire qui permette de mieux filtrer l'eau.
- Eduquer, sensibiliser et informer sur toutes les dimensions en jeu.
- **La réussite territoriale**, économique et humaine : que les territoires de l'Armançon puissent nourrir un projet pour tous...

I

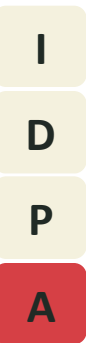
D

P

A

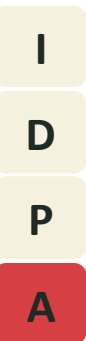
Des objectifs assez partageables sur la qualité de l'agriculture

- Fixer **un cadre réglementaire plus stable**, plus sécurisant pour l'agriculteur.
- Pérenniser les activités agricoles et créer des débouchés.
- Des agriculteurs reconnus comme des gestionnaires avisés de l'eau et du territoire.
- Définir ensemble la qualité d'herbe que l'on veut pour quel élevage.
- Recréer des rotations en agriculture.
- Avoir des contreparties qui soient effectives sur le long terme.
- Installer des jeunes agriculteurs sur 20 ans.



Le mode d'action ensemble est difficile à définir, il peut se faire autour de rencontres territoriales et/ou de projets

Mode d'action ensemble, selon les personnes auditées

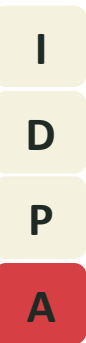


Un débat sur le « comment »

- Pour la plupart, la nécessité d'un **mode d'action ensemble**.
- **Mais plusieurs peinent à le définir.**

- Certains ont du mal à imaginer comment la situation actuelle pourrait évoluer en dehors d'une **action de l'Etat** pour contraindre les pratiques agricoles.
- Pour d'autres, il faut au contraire **que ce soient les acteurs locaux qui prennent les décisions**, sans imposer aux acteurs la mise en œuvre de solutions qui viennent de l'administration.

- Pour certains, faire des groupes de travail pour finaliser la réflexion initiée avec cette démarche paraît un bon moyen de faire avancer la situation.



Que le territoire s'active pour rendre possible l'action au niveau local

- Pour certains, c'est **au niveau des BAC** qu'il faut agir ensemble.
- Pour d'autres, il faut faire venir les agriculteurs sur des actions précises qui réunissent **plusieurs captages en même temps**.
- Pour d'autres, **il faut agir ensemble au niveau du territoire pour créer les conditions d'une dynamique locale**.

- Certains évoquent **une instance qui réunisse tout le monde**, un lieu stratégique pour parler de l'eau potable, où les rôles de chacun sont bien définis, où le mode de décision est clair.

- Ce niveau territorial peut s'appuyer sur **une « animation » spécifique et des « territoires pilotes »** de dimension plus réduite.
- Pour de nombreux acteurs rencontrés, **les maires ont un rôle central** d'interface entre les acteurs.

Des propositions d'organisation autour d'actions et de l'implication des abonnés

- **Des modes d'organisation spécifiques autour d'actions** : projet paysager, énergie verte, sécurisation des productions de niches...
- **Aux collectivités locales** de porter une volonté politique et d'accompagner les agriculteurs en mettant des choses en place pour valoriser les élevages, en fédérant les agriculteurs sur des projets de gestion de cantine en collectif.
- **Des propositions pour l'implications des abonnés de l'eau** : des « relais de sensibilisation », une implication mesurée dans les comités de pilotage des BAC, des groupes de travail par village, un comité d'usager par syndicat d'eau....
- Certains insistent sur le nécessité de ne pas impliquer les extrêmes.

I

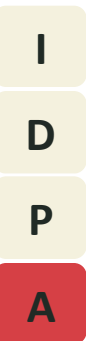
D

P

A

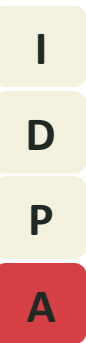
La gamme d'actions citée : un « panel de solutions » possibles mais pas forcément partagées.

Gamme d'actions, selon les personnes auditées



Des propositions...

- Sur la **pédagogie**, la sensibilisation, la communication,
- Pour des solutions **réglementaires**,
- Pour une **objectivation** ensemble de la situation,
- Pour la **poursuite et l'approfondissement** des actions engagées
- Sur les **pratiques agricoles**,
- Pour la **valorisation des productions agricoles** des territoires de l'Armançon...et la mobilisation du territoire comme lieu d'excellence économique et agricole,
- Sur la **relation eau/habitant/agriculture/biodiversité**,
- Pour le **financement des actions**,
- Sur de la **facilitation** : pour que le territoire internalise une capacité à intégrer toutes les dimensions du problème



Quelques exemples :

- « Créer un label « blé BAC » avec des variétés adaptées au terroir et développer le marché correspondant. »
- « Organiser des évènements de sensibilisation grand public pour se réappropriier l'eau ».
- « Un inventaire de tout ce qui s'est fait dans les BAC, mis sur un SIG, où chaque agriculteur peut se situer ».
- « Limiter le nombre de kg d'azote autorisés par ha au niveau européen pour que tout le monde soit à égalité ».
- « Développer des solutions de biotechnologie, de machinisme agricole pour réduire les intrants ».
- « Développer une méthanisation pensée en circuit court sur le territoire, au sein d'un projet global. »
- « Refaire circuler des péniches dans le canal pour transporter les produits agricoles locaux ».
- « Un projet d'aménagement du territoire sur une plaine, de remembrement avec plantation de haies, pour développer l'agroforesterie, le bois énergie. »
- « Réinvestir les économies faites sur la dépollution dans la promotion de la vie du sol ».
- **Toutes les propositions sont détaillées ci-après mais non présentées à l'oral**

Gammes d'actions à engager (1) : pédagogie, sensibilisation, communication

- Sensibilisation dans les conseils communaux (présentation sur les enjeux et actions possibles pour sensibiliser les conseillers communaux)
- La communication, par exemple, en organisant une fête de l'eau.
- Expliquer ce qu'est la pollution au citoyen lambda
- Organiser des visites de champs pour les élus, pour qu'ils sachent ce que sont les couverts
- Des questionnaires pour les habitants sur l'eau potable, pour commencer à les impliquer
- Des slogans chocs du type « les antibiotiques c'est pas automatique » pour communiquer sur l'eau potable
- Informer la population via les journaux sur la gestion de l'eau potable
- Faire des conférences grand public pour expliquer la complexité du vivant, le cycle de l'azote
- Communiquer à partir de la gestion des déchets
- Utiliser le vecteur culturel pour parler des enjeux de l'eau
- Parler plus de l'eau potable dans les facultés de médecine
- Communication des syndicats d'eau sur la qualité de l'eau potable (vers les abonnés)
- Communication sur l'eau via des journaux locaux
- Réunions grand public sur les inondations
- Sensibilisation via les réseaux sociaux / médias en ligne, dans les écoles
- Avoir une action sur les quelques donneurs de messages et de conseils pourrait être très actif car les agriculteurs suivent ces informations d'une façon ou d'une autre
- Organiser des événements de sensibilisation grand public pour se réapproprier l'eau
- Journées de sensibilisation sur le terrain pour les élus et le grand public

I

D

P

A

Gammes d'actions à engager (2)

- La poursuite et l'approfondissement des actions déjà engagées
 - La co-construction et le présent audit.
 - Regarder ce qui a été fait dans le cadre de 360° Tonnerrois
- Une objectivation ensemble de la situation
 - Un inventaire de tout ce qui s'est fait dans les BAC, mis sur un SIG, où chaque agriculteur peut se situer
 - Un système d'alerte en cas de pollution ponctuelle
 - Un échange d'expérience sur ce qui marche, ce qui ne marche pas en matière de gestion des périmètres de captage, de gestion des réseaux d'eau...
 - Recenser les besoins des entreprises et des agriculteurs pour améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande
 - Pour commencer, identifier et prendre en charge les « points rouges des analyses »
 - Avoir un outil SIG actualisé sur Maps pour montrer où sont les exploitations et les BAC, pour voir qui a un impact.
- Des solutions réglementaires
 - Limiter le nombre de kg d'azote autorisés par ha au niveau européen pour que tout le monde soit à égalité
 - Une réglementation stricte qui fasse bouger les choses.
 - Autoriser les engrais sur les prairies même dans les BAC pour pouvoir valoriser la production d'herbe

I

D

P

A

Gammes d'actions à engager (3) : pratiques agricoles et valorisation des productions agricoles des territoires de l'Armançon

- Des propositions sur les pratiques agricoles
 - Promouvoir le désherbage mécanique avec les CUMA
 - Un appui technique sur des pratiques pointues, à la demande des agriculteurs (par exemple binage, sur l'azote)
 - Développer les couverts avec les agriculteurs
 - Autoriser les activateurs, les oligoéléments pour limiter les pesticides
 - Développer des solutions de biotechnologie, de machinisme agricole pour réduire les intrants
 - Inclure une rotation pour un méthaniseur tous les 4 ans
 - Mettre en place des territoires pilotes sur le changement de culture.
- Des propositions pour la valorisation des productions agricoles des territoires de l'Armançon
 - Un label « protection de l'eau »
 - Valoriser les produits locaux respectueux de l'eau potable avec les coops
 - Coupler BAC et Méthanisation
 - Une expertise pour mettre en place des stratégies pour favoriser la méthanisation de façon concertée dans le territoire
 - Développer une méthanisation pensée en circuit court sur le territoire, au sein d'un projet global
 - Développer la luzerne, des usines de transformation locales comme une usine de déshydratation de luzerne
 - Développer avec les agriculteurs les contrats pour le stockage de carbone dans le sol et la production d'énergie renouvelable
 - Construire des outils pour valoriser les produits : « *On pourrait avoir des projets de coopérative et avoir des produits marketés du territoire. Mais ça, ça ne marchera pas par à coup.* »
 - Avoir des contrats en zone BAC avec des cahiers des charges type CRC pour revaloriser les productions : « *On pourrait faire une gamme de blé primée qui se démarque des produits industriels.* »
 - Mettre en place une association de producteurs locaux pour favoriser le lien et la communication entre petits producteurs locaux, avoir aussi des offres de services
 - Développer des stations de biocarburant à partir de biométhane comprimé produit dans des méthaniseurs.

I

D

P

A

Gammes d'actions à engager (4)

- Des propositions pour le maintien de l'agriculture dans les territoires
 - Des fermages plus élevés avec des droits d'entrée plus simples pour favoriser l'installation des jeunes
 - Mettre en place une péréquation entre les producteurs pour limiter le coût de transport des zones périphériques
 - Sécuriser les aides sur une durée plus longue
 - Refaire circuler des péniches dans le canal pour transporter les produits agricoles locaux
 - Améliorer la formation des agriculteurs
- Des propositions sur la relation eau/habitant/agriculture/biodiversité
 - Impliquer les usagers avec des économies d'eau, préserver les réservoirs d'eau potable
 - Des couverts fleuris, des zones de promenades avec des fleurs
 - Des agriculteurs référents pour la gestion des ripisylves
 - Un projet d'aménagement du territoire sur une plaine, de remembrement avec plantation de haies, pour développer l'agroforesterie, le bois énergie
 - Permettre de se débarrasser facilement des eaux souillées (rinçage peinture par exemple)
 - Récupération d'eau pluviale chez les particuliers pour réduire la pression sur l'eau potable
 - Remettre en place des haies pour éviter, entre autres, les problèmes de ruissellement et d'inondations
 - Au-delà des actions sur le territoire, nécessité d'une action sur le « système ». Cela nécessite une action politique générale
- Des pistes de financement
 - Les paiements pour services environnementaux
 - Des systèmes de rémunération des agriculteurs qui s'engagent dans des modifications des pratiques par les abonnés du captage correspondant
 - Réinvestir les économies faites sur la dépollution dans la promotion de la vie du sol
 - Développer des aides économiques aux changements de pratiques
 - Avoir une aide au maintien en bio dans les territoires à rendements faibles
 - Réactualiser les plafonds d'aides de l'Agence de l'Eau

I

D

P

A

Différents regards sur le chemin de changement, selon les personnes auditées

- Pour certains, il faudrait un gros accident pour que les choses bougent.
- Pour beaucoup, c'est aux **élus** de prendre la main...
- Certains remarquent qu'ils l'ont déjà fait avec l'audit.
- Pour d'autres, c'est à **la Chambre d'agriculture et au SMBVA** de prendre la main,
- Pour d'autres, à **l'Etat** par la réglementation et l'incitation.
- Plusieurs personnes auditées pensent qu'il faut **définir un chemin de changement qui touche l'ensemble de la population**.
- Ce chemin passe par des phases de **partage** de l'information, des objectifs, des projets, des idées, des envies.
- La démarche patrimoniale suscite ainsi **des attentes** : se redonner une capacité locale à faire des choix ensemble, à définir un chemin à prendre...

I

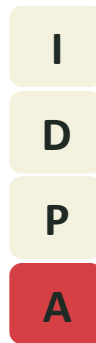
D

P

A

Critères personnels d'évaluation de la réussite

- **Sur l'eau potable** : une amélioration de la qualité de l'eau et surtout du rapport des acteurs, des habitants en général à l'eau potable
 - « Être moins emmerdé par la question de l'eau potable » (un élu)
 - « Compter les bouteilles plastiques dans les sacs poubelles »
- **Sur l'agriculture** : moins de produits, plus de diversité,...
- ... et avoir des indicateurs personnels dans les exploitations et des indicateurs globaux pour se situer
- **Des critères intégrateurs** : plus de biodiversité, un développement de la pêche, moins de projet d'éoliennes sur les plateaux, de nouvelles cultures et de nouveaux débouchés...
- **Des critères sur la démarche actuelle** : des participants en nombre et de bonne volonté, quelques actions qui se réalisent.
« La réussite ce serait que, vraiment, on arrive à avancer tous ensemble et qu'on ait aboutit à un beau projet qui fonctionne économiquement et humainement. »



Pour l'équipe d'audit

- Il ressort de l'audit que la qualité de l'eau potable a deux dimensions :
 - une qualité physico-chimique ...
 - ...et une « qualité totale » : la qualité de l'eau qui conjugue qualité physico-chimique et dynamique économique, santé agricole, qualité relationnelle sur le territoire, respect des uns et des autres, etc..
- D'une façon ou d'une autre, la quasi-totalité des personnes auditées souhaitent à la fois la qualité physico-chimique et la qualité totale... et pas l'une au détriment de l'autre.
- Chacun est dépositaire d'une partie de la qualité physico-chimique et de la qualité totale...et les gère au sein de son équation propre, au sein de son « monde » professionnel et humain.



Pour l'équipe d'audit

- Il manque un lieu et un niveau pour faire converser ces mondes sur la durée... et s'accorder ensemble sur la vision de la qualité totale.
- Pour que les actions sur la qualité physico-chimique ne butent pas sur d'autres qualités qu'elles pourraient dégrader...
- il faut une façon de se coordonner pour piloter cet équilibre.
- De notre point de vue, les entretiens d'audits confirment l'intérêt pour une démarche de rencontre et de négociation sur l'eau potable au niveau du bassin versant de l'Armançon...
- ...et le fait que les élus des communes sont pertinents pour tenir un rôle de « puissance invitante ».



Merci de votre
attention